

Couverture du dispositif EqLAAT

Ce dispositif expérimental concerne les communes suivantes :



Aix-en-Provence (13540/13290
13080 / 13090/ 13100)
Allauch (13190)
Aubagne (13400)
Auriol (13390)
Belcodène (13720)
Bouc-Bel-Air (13320)
La Bouilladisse (13720)
Cabriès (13480)
Cadolive (13950)
Carry-le-Rouet (13620)
Carnoux-en-Provence (13470)
Cassis (13260)
Châteauneuf-les-Martigues (13220)
La Destrousse (13112)
Ensùès-la-Redonne (13820)
Fuveau (13710)
Gardanne (13120)
Gémenos (13420)

Gignac-la-Nerthe (13180)
Gréasque (13850)
Marignane (13700)
Marseille (13001 à 13016)
Meyreuil (13590)
Mimet (13105)
La Penne-sur-Huveaune (13821)
Les Pennes-Mirabeau (13170)
Peypin (13124)
Plan-de-Cuques (13380)
Rognac (13340)
Roquefort-la-Bédoule (13830)
Roquevaire (13360)
Le Rove (13740)
Saint-Savournin (13119)
Saint-Victoret (13730 / 13700)
Septèmes-les-Vallons (13240)
Simiane-Collongue (13109)
Velaux (13880)
Vitrolles (13127)

CREEDAT

Centre régional d'ergothérapeutes : études, diagnostics, adaptations, techniques.

CREEDAT

Centre régional d'ergothérapeutes : études, diagnostics, adaptations, techniques.

votre équipe locale Provence

Des conseils et un accès simplifié à du matériel adapté, pour améliorer la vie quotidienne

Dispositif EqLAAT

Pour contacter notre plateforme d'informations et de conseils (CICAT) :

CREEDAT www.creedat.net

Tél. 04 91 41 69 70 contact@creedat.net

CENTRE SOCIAL ET FAMILIAL ST-GABRIEL 12, RUE RICHARD, 13014 MARSEILLE

SIRET: 341 407 873 00073 APE: 8899B N° DE DÉCLARATION D'ACTIVITÉ: 03.13.15863.13

NOS PARTENAIRES

CONSEIL RÉGIONAL PACA, CARSAT SUD-EST, CONSEIL DÉPARTEMENTAL 13, MUNICIPALITÉS, CAISSES DE RETRAITE COMPLÉMENTAIRES AGIRC / ARRCO, LEROY-MERLIN SOURCE, RECTORAT, EDF-GDF...



Accompagnement sur les aides techniques

ACCOMPAGNEMENT DE L'ERGOTHÉRAPEUTE ET L'ASSISTANT.E SOCIALE :

POUR QUI ?

Les adultes, sans condition d'âge ni de ressources.

Il s'adresse aux personnes âgées et/ou en situation de handicap qui ne bénéficient pas déjà d'un accompagnement du même type.

L'intervention de l'équipe est financée par l'assurance maladie.

POUR QUOI ?

- Réaliser une évaluation de vos besoins à domicile
- Vous conseiller pour le choix d'une aide technique
- Assurer un suivi administratif des demandes de financement
- Être présent pour l'essai de l'aide technique si besoin
- Être disponible durant les trois premiers mois d'utilisation

Équipe locale d'accompagnement sur les aides techniques

EqlAAT

2021-2025

Je suis malentendante, comment savoir quand mon téléphone sonne ?

Comment sortir de chez moi plus facilement ?

J'ai des troubles de l'équilibre mais j'aimerais faire du vélo...

J'ai peur de tomber dans ma douche, mais je ne veux pas faire de travaux...

Je n'arrive plus à lire le journal, existe-t-il des outils pour m'aider ?



Mon fauteuil roulant n'est plus adapté, qui peut me conseiller ?

Existe-t-il une téléassistance pour personnes isolées ?

J'ai des difficultés pour éplucher les légumes, quelle solution ?